



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité

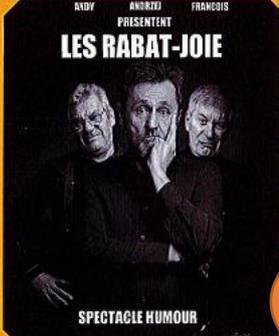


La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de la région
Grand Est a le plaisir de vous proposer d'assister au spectacle :

APF France handicap
et la Ville de Pont-à-Mousson
présentent



FESTIVAL
FH UMOUR et **H** ANDICAP

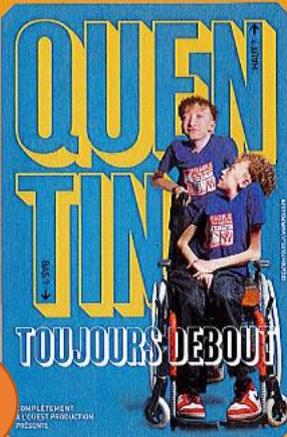


ANDY ANDRZEJ FRANCIS
PRESENTENT
LES RABAT-JOIE
SPECTACLE HUMOUR



En Riant par la Lorraine
FESTIVAL
HUMOUR
HANDICAP

les 2 spectacles



QUENTIN
TOUJOURS DEBOUT

COMPLÈTEMENT
ACCESSIBLE PRODUCTION
PRÉSENT

5 €

20h00 21h00

VENDREDI 5 AVRIL 2024 à 20h00

Centre Socio-culturel Montrichard
Ouverture des portes à 19h30
*Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans

En partenariat avec APF France Handicap

Cette sortie est réservée aux fonctionnaires et agents de la fonction publique d'État exerçant en Grand-Est, actifs et retraités et à leur conjoint-e et à leur(s) enfant(s), à charge.

TARIF:

La participation demandée a été fixée à 5 € par participant (billet spectacle).

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 10 ans (néanmoins inscription obligatoire, le cas échéant)

Le transport et autres dépenses personnelles sont à votre charge.

En cas de désistement, 15 jours avant la date de la soirée, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Pour toutes questions sur cette action : sriaslorraine@gmail.com

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **dimanche 24 mars 2024 inclus**.

- **50 places disponibles**

Pour valider votre inscription, il conviendra d'envoyer, dans le même temps que votre inscription, votre chèque libellé à l'ordre de « **APF France Handicap** », à :

Préfecture de la Moselle
SRIAS Grand Est – Action soirée humour
9 place de la Préfecture
BP 71014
57034 METZ CEDEX

Les inscriptions incomplètes, mal renseignées et hors délais ne seront pas prises en compte.

Les billets seront à retirer sur place le soir du spectacle.

La SRIAS se donne le droit de clôturer l'action, avant terme, en cas de forte demande.

Les personnes retenues et non retenues seront avisées par courrier électronique (au plus tard le 26 mars 2024) et leur chèque détruit si nécessaire.

Accès PMR